Convergence

Trimestriel de la CCEF - N°24

TARIFS

Adhérent : 16 € πς Non-adhérent : 28,80 € πς

DOSSIER ÉVALUATION DES PRÉJUDICES

JOURNÉE DU 12 FÉVRIER 2018 AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Compagnie des Conseils

Compagnie des Conseils et Experts Financiers

Propriété intellectuelle : ©CCEF

Évaluation des préjudices Journée du 12 février 2018 au Tribunal de Commerce de Paris

Sommaire

	Ouverture André-Paul Bahuon, Président de la CCEF	5
	Allocution de bienvenue Jean Messinesi, Président du Tribunal de Commerce de Paris	. 6
	Présentation du déroulé de la journée Olivier Peronnet, Expert près la Cour d'Appel de Paris agréé par la Cour de Cassation Thierry Saint-Bonnet, Expert près la Cour d'Appel de Paris et les Cours Administratives de Paris et de Versail	
	Remise des certificats aux candidats de la 4º session de la formation « Évaluation des préjudices »	11
•	Partie I L'évaluation di préjudice patrimonial à la suite d'un dommage corporel Jean-François Vergracht, Expert près la Cour d'Appel d'Angers	12
•	Partie II Présentation du cahier n° 34 de l'Académie des Sciences et Techniques Comptables et Financière « L'anticipation, l'évaluation et la gestion des préjudices économiques » William Nahum, Président de l'Académie	23
	Partie III 1- Incidences fiscales sur les indemnisations 2- Prises en compte des frais fixes dans l'évaluation des préjudices Patrick Le Teuff, Expert près la Cour d'Appel de Paris agréé par la Cour de Cassation	25
•	Partie IV La notion de perte de chance Animée par Agnès Piniot, Expert près la Cour d'Appel de Paris	31
	INTERVENANTES : Garance Cattalano-Cloarec, Professeure agrégée en droit privé et sciences criminelles Nathalie Dostert, Juge au Tribunal de Commerce de Paris, Présidente de la 15ème Chambre	
•	Partie V Comment prendre en compte l'effet temps dans l'évaluation des préjudices ? Animée par Joëlle Lasry-Sitbon, Expert financier	44
	INTERVENANTS : Fabrice Gréau, Professeur agrégé des facultés de droit Patrick Jeanjean, Président de la 7ème chambre Maurice Nussenbaum, Expert près la Cour d'Appel de Paris agréé par la Cour de Cassation	
	Conclusion Olivier Peronnet, Expert près la Cour d'Appel de Paris agréé par la Cour de Cassation	57

Convergence, revue trimestrielle n°24 de la Compagnie des Conseils et Experts Financiers (CCEF) - Association Loi 1901 - Propriété intellectuelle : ©CCEF Directeur de la publication : André-Paul Bahuon.

Dossier « Évaluation des préjudices ».

Rédacteur en chef : André-Paul Bahuon - Assisté de Thierry Saint-Bonnet et Sylvie Gaillet-Latté.